Éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite

Jeunes de cœur, riches en expérience!

22e Assemblée générale annuelle
du vendredi 5 avril 2024 de 9 h 46 à 13 h (dîner inclus)
en présentiel au Club Éclipse

Procès-verbal

Présences : Jocelyne Fraser, Lucille Daudet-Mitchell, Corinne Barrett DeWiele, Robert Daigneault, Rose-Marie Iafolla, Patricia Thibodeau, Marc Beaudry, Dénis Clément, Rachel Ouimet, Cécile Alarie-Skene, Henri Dupuis, Gerald Dureault, Isabelle Garand, Colette LeGal, Émilie Boille-Bissonnette, Raymond Clément, Gisèle Poirier, Odette Delisle, Normand Boisvert, Norma LaCroix-Gagné, Lyse Bisson, Denis Bisson, Colette Balcaen, Guy Gagnon, Michel Verrette, Pierre Beaudoin, Evelyne Beaudoin, Martine Pelletier

Invités : Sean Seywright (directeur exécutif), Linda Blair (présidente de la RTAM)

Regrets: Gisèle Grégoire

1. **Mot de Bienvenue** – Jocelyne Fraser a souhaité la bienvenue à tous les membres présents. Le travail selon l'ordre du jour a commencé à 9 h 46. Elle a félicité Norma Lacroix-Gagné d'avoir assisté à toutes les assemblées générales dès le début !

2. **Moment de recueillement** – Marc Beaudry a souhaité la bienvenue à la rencontre; comme vice-président du Club Éclipse, il a accueilli tout le monde à notre rencontre d'aujourd'hui dans les lieux du Club Éclipse. Il a fait référence à ses deux tableaux affichés au mur (le retour de soleil à Tuktoyaktuk et Marc qui faisait une randonnée à pied) pour le moment de réflexion et recueillement en y ajoutant deux poèmes qu'il a écrits pour raconter les histoires de ses deux tableaux.

3. **In Memoriam -** Marc Beaudry a fait la lecture des noms sur la liste *In Memoriam* et ensuite on a observé une minute de silence. (Voir annexe pour la liste de noms *In Memoriam*)

4. **Adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 5 avril 2024**

   Jocelyne Fraser – Lucille Daudet-Mitchell : Que l'ordre du jour soit adopté tel que révisé, avec l'ajout de l'item de Cinémental

Adoptée

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 avril 2023

Pierre Beaudoin – Patricia Thibodeau: Que le procès-verbal du 14 avril 2023 soit adopté tel que révisé (nom de Beaudoin à 6d).

Adoptée

6. Point fixe de 10 h à 11 h– Discussion avec Sean Seywright (directeur exécutif de la RTAM) et Linda Blair (Présidente de la RTAM)

Sean a souhaité la bienvenue à tout le monde en français. Sean a présenté Linda Blair comme présidente de la RTAM qui nous a dit un couple de mots en anglais.

Sean s'est présenté en français, nous disant qu'il travaille depuis 2 années comme directeur exécutif de la RTAM avec deux secrétaires au bureau. Après ses mots d'introduction en français, il a continué en anglais parce qu'il ne voulait pas faire les fautes en traduisant les mots techniques en français, mais il a invité les questions quand même en français des délégués. Il a dit qu'il y avait tant de changements et il veut parler en anglais aussi pour que Linda puisse le corriger, si nécessaire.

Sean a félicité Gisèle Grégoire d'avoir siégé comme membre du CA de la RTAM en 2023-2024. Elle a fait beaucoup d'excellent travail au magazine KIT et il est triste de la voir partir du CA de la RTAM. Il a remercié aussi les leaders du CA des ÉMR.

Sean a expliqué ce que la RTAM fera afin d'engager les membres francophones à l'avenir :

- deux versions du magazine KIT, une version en anglais et l'autre complètement en français;
- le profil des membres au site WEB apparaîtra en français dans un avenir proche;
- plusieurs articles dans la section e-news en français;
- le nouveau club de lecture comme groupe d'intérêt spécial a déjà apparu.

Sean a expliqué qu'il aimerait engager plus de membres francophones afin de siéger aux comités de la RTAM comme le comité d'équité, de diversité et d'inclusion qui a vu le jour pour la première fois l'année passée. Sean a laissé les feuilles d'inscription pour les comités de la RTAM si les membres s'intéressaient aux comités. Il a encouragé les membres à l'AGA de s'inscrire pour travailler aux comités de la RTAM.

Puis, Sean et Linda se sont mis à expliquer les gros changements par rapport aux chapitres de la RTAM et le fait que les chapitres n'auront plus l'autonomie qu'auparavant, surtout quant aux finances, afin de donner plus de transparence à la RTAM pour suivre l'argent du chapitre. Ils ont aussi expliqué qu'une autre grande raison pour ces changements est d'avoir une assurance qui couvre toutes les activités de tous les chapitres des 10,500 membres de la RTAM.

Sean a invité les membres à s'inscrire à l'AGA de la RTAM au mois de mai 2024, car un quorum est un minimum de 80 membres retraités pour l'AGA. Il a expliqué le besoin de voter pour les nouveaux statuts, car, il a insisté, qu'on ne peut pas continuer de la même manière; « nous devons approuver une nouvelle manière sûre d'avancer. Sinon, le tout s'arrêtera. »

Sean a continué son explication disant : En octobre de ma première année, j'ai demandé des rapports de tous les chapitres. Dans les statuts, les chapitres ont dû fournir une mise à jour au bureau au mois d'octobre. Personne ne les avait demandés depuis quelques années, mais certains chapitres disaient : nous vous les donnerons, et d'autres ont dit carrément non. La même chose s'est produite avec les états financiers : certains les ont donnés volontairement, d'autres les ont donnés mais pas si facilement et certains ont refusé de les partager avec la RTAM. Il y a 4 ou 5 chapitres qui n'ont rien donné aux auditeurs et ça se voit dans le rapport budgétaire à l'AGA de la RTAM au mois de mai 2024.

Sean a continué en expliquant que le coût que la RTAM a investi et le temps que la RTAM a consacré à l'audit de tous les chapitres cette année ont été astronomiques. La RTAM ne pourrait pas maintenir un tel investissement de temps et argent, donc, la RTAM aurait besoin de gérer tous les fonds de tous les chapitres de la RTAM.

Sean est allé voir des avocats, et puis les comptables, et leur a demandé : Sommes-nous responsables si les chapitres ne font pas ce que nous leur demandons? Les chapitres sont des branches de la RTAM, les avocats ont déclaré que la RTAM est responsable à 100 % de tout ce que font les chapitres et que, en effet, la RTAM est responsable de tout. Sean se questionne : qui veut faire du bénévolat dans une organisation si la personne qui se porte bénévole court un risque de responsabilité pour les accidents/ou d'être poursuivi ? Sean a vu que c'était nécessaire à faire les changements au système grâce à ce que les avocats et les comptables ont dit.

Certains chapitres avaient investi dans des GIC, et d'autres en facturant des frais d'adhésion – les chapitres fonctionnaient comme leurs propres entreprises et non comme des branches de la RTAM. Nous avons contacté les chapitres pour leur demander ce dont elles avaient besoin de la RTAM. Les avocats nous ont dit que lorsqu'un chapitre se retire et se reconstitue, elle deviendra une entreprise légale. Ils peuvent alors conserver tout leur argent. Si un chapitre se retire et ne subit pas de dissolution formelle, le chapitre n'est pas autorisé à garder l'argent pour lui seul. Cependant, si le conseil d'administration de la RTAM vote de ne pas réclamer l'argent d'un tel chapitre, alors le chapitre peut conserver l'argent. Justement, le conseil d'administration a voté dans ce sens lors de la réunion du conseil d'administration en mars.

La RTAM comprend que certains chapitres veulent de l'autonomie, mais constituer et souscrire une assurance de responsabilité civile est ce que le chapitre doit faire pour avoir cette autonomie. Si les chapitres font cela, ils peuvent alors apparaitre comme chapitre sur le site Web de la RTAM.

Il y a une certaine sécurité en restant avec la RTAM. Sean a communiqué le suivant : ‘Nous voulons que vous restiez avec nous ; nous espérons que les inquiétudes que vous avez concernant les changements ne sont pas majeures. Mais si dans 1 ou 2 ans vous constatez que vous souhaitez plus d’autonomie ; l'argent vous accompagnera. Nous n'allons pas conserver l'argent que vous avez collecté au cours des années. Vous pourriez partir dans 10 jours, 6 mois ou même 10 ans et vous recevrez votre argent. Vous avez toujours de l'autonomie, c'est votre chapitre mais vous pouvez vous retirer à tout moment. Vous avez le pouvoir de choisir un chemin pour votre chapitre. Nous essaierons de vous soutenir.’

De nombreux chapitres partent pour devenir un groupe de café. La RTAM ne peut pas promouvoir des activités ou des fonctions pour un groupe informel, elle coupera formellement les liens avec ces groupes.

Rester signifie que vous devez fermer votre compte bancaire. Il y a une responsabilité si le chapitre tient son propre compte bancaire. La RTAM aura un compte numéroté dans son système bancaire auquel seule la personne désignée du chapitre aura accès. Les 500 $ que la RTAM donnera chaque année après les changements comme financement de base sont les deux subventions que le chapitre devait auparavant demander. La secrétaire du bureau enverra un rapport mensuel du contenu du compte à la personne désignée du chapitre.

Pour avoir son propre compte bancaire, comme auparavant, le directeur général (Sean) devrait être présent à toutes les réunions de tous les chapitres, puis la secrétaire (Denise) devrait vérifier les finances chaque mois de chaque chapitre, et ensuite le trésorier de la RTAM devrait les présenter au conseil d'administration pour son approbation. Ce travail serait nécessaire pour les 14 chapitres tous les mois. Sean a partagé que son bureau ne peut pas faire ce volume de travail.

Sean a expliqué : ‘Vous ne pouvez plus facturer de frais d’adhésion. Vous pouvez rapporter de l’argent, mais nous devons faire attention à ce que nous appelons ces frais. Vous pouvez facturer 10 $ pour le déjeuner, puis ajouter un dollar supplémentaire sur le prix de votre déjeuner, donc, vous pouvez ensuite conserver le 1 $ supplémentaire. Mais il faut appeler cette collecte d’argent quelque chose autre qu'une cotisation d'adhésion, comme, par exemple, une cotisation d'association. C'est ainsi que le chapitre peut gagner de l'argent – ajouter un petit fonds excédentaire aux frais de déjeuner, etc. tout au long de l'année. Cela peut couvrir les déficits du chapitre à la fin de l’année.’

Le bureau gérera la réservation des sorties ou les événements. Sean a continué : ‘Nous pouvons automatiser ce que fait le chapitre grâce à du personnel rémunéré à temps plein. Nous allons embaucher un autre membre du personnel cet été. L'une des tâches de cette personne sera de rédiger les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration. Nous aurons 3 employés rémunérés à temps plein au bureau.’

La personne désignée des ÉMR aura un accès privilégié au système de la RTAM pour filtrer le système par ceux qui parlent français ou par code postal afin d’attirer plus de membres aux ÉMR.

Sean a demandé des volontaires pour l'aider avec le site WEB en disant que si c'était tout simplement lui qui traduisait, cela prendrait une éternité. Puis il a dit que Freynet-Gagné et les membres de sa compagnie feront aussi la traduction.

Sean et Linda ont répondu aux questions suivantes des membres des ÉMR :

Plusieurs questions à propos de la banque et les exigences du gouvernement

Évelyne – nous avons toujours fait affaire avec la Caisse en français. Comment ça va marcher ? Sean répond que les ÉMR ne peuvent plus faire affaire avec la Caisse.
Norma Lacroix-Gagné demande si les fonds sont dans une Banque Nationale. Sean n'en était pas sûr. Il a dit qu'il s'agissait de Cambrian Credit Union et que les affaires d'un demi-million de dollars se feraient en anglais avec Cambrian.
Guy : Les services en français en matière financière sont préoccupants pour ce chapitre.

Gerry Dureault – Avez-vous consulté la Teachers Society pour voir s'il y avait des similitudes avec les groupes SAG qui ont dû faire des changements il y a 30 ans concernant leur financement. Nous opérons selon les règles des organisations à but non-lucratif et devons travailler sur des bases solides avec le gouvernement. Sean a déclaré qu'il y avait une réunion de liaison permanente avec la MTS mais qu'ils incluaient des modèles syndiqués et que la RTAM n'est pas syndiqué, donc, les attentes du gouvernement sont différentes.

Les questions à propos du nombre de chapitres

Sean a déclaré : En 2023, nous avions 18 chapitres – 4 ont quitté la RTAM l'année dernière, y compris Interlake qui ne voulait partager aucune information et 3 autres qui n'avaient pas assez de membres pour continuer. Il nous restait 14 chapitres cette année – 3 ont décidé de rester (sud-ouest d'Assiniboia, ÉMR, Calgary) et The Pas est celui qui a confirmé qu'ils partaient jusqu'au présent. Le conseil d'administration a demandé à toutes les chapitres d'informer la RTAM avant le 19 avril 2024 de leur décision de rester ou partir.

Les questions par rapport à la nécessité et le fonctionnement de l'assurance pour les activités

Pourquoi insistons-nous maintenant sur l'assurance ? Sean a raconté l'histoire de l'accident de l'autobus à Dauphin et la manière dont la RTAM serait poursuivie si c'était un accident avec les membres de la RTAM. Les répercussions seront non seulement pour le chapitre.

Le partenaire ou le conjoint peut-il être inclus dans l'assurance en tant qu'invité ? Sean a expliqué qu'un invité qui n'est pas un membre de la RTAM fera annuler l'assurance pour tout le groupe. Par contre, dans

les nouveaux statuts, il existe une classe communautaire de membres (secrétaire, chauffeur de bus, infirmière, bibliothécaire – toute personne ayant dispensé une éducation à un étudiant). Ils peuvent rejoindre la RTAM dans la catégorie de membre communautaire en payant leurs 3 $ par mois, mais ils n'ont pas pouvoir de voter à l'AGA de la RTAM. Les membres de la RTAM (c'est-à-dire les anciens enseignants) qui ne sont pas membres payants peuvent être admis au Conseil et le Conseil peut leur accorder l'adhésion sans droit de vote. Lucille Daudet-Mitchell a précisé que dans nos statuts de ÉMR, les partenaires sont les membres, donc, si le partenaire qui est l'enseignant décède, le membre non-enseignant pourrait rester avec le chapitre des ÉMR.

Sean a aussi partagé : Avec l'assurance, tout se passe selon le calendrier de l'organisation. Alors, du 1er juillet au 30 juin chaque année, un invité peut venir et être couvert par une assurance 2 fois, la troisième fois il n'est pas couvert. Si quelqu'un veut venir pour la première fois et n'est pas membre, l'assurance permettra aux gens d'essayer un programme avant d'obtenir une adhésion, mais la troisième fois, la personne devrait acheter une adhésion. Si quelqu'un ne vient à un événement que deux fois par an, il sera couvert sans être membre.

La question posée a été : Toutes les activités doivent-elles être approuvées par la RTAM avant de les entreprendre? La RTAM doit donner son consentement éclairé – Sean a déclaré : 'nous n'avons pas besoin de les planifier; nous ne voulons avoir aucun contrôle sur la planification de l'événement. La RTAM peut refuser une activité, peut-être lorsqu'il y a de l'alcool lors d'une visite d'une brasserie. Les activités passeront par le site Internet de la RTAM afin de les annoncer et de payer les frais, mais les ÉMR prendra le contrôle des activités afin de les offrir. La RTAM ne veut pas les contrôler.

Les questions par rapport aux listes des ÉMR et de la RTAM

Le nouveau site Internet permettra à la RTAM de transférer tous les membres des ÉMR vers sa liste. La personne désignée des ÉMR aura un accès privilégié au système de la RTAM pour filtrer le système par ceux qui parlent français ou par code postal. Le système filtrera et déterminera qui sont membres payants de la RTAM et ceux qui ne le sont pas.

Jocelyne Fraser, la présidente des ÉMR, a suggéré aux membres à l'AGA : 'si vous n'êtes pas membre de la RTAM, mais membre seul de les ÉMR, vous devez devenir membre de la RTAM dès maintenant. Votre cotisation devrait être avec la RTAM, pas avec les ÉMR dès maintenant.'

Évelyne Beaudoin a félicité Linda et Sean pour leur travail disant que c'était un travail à faire tous ces changements et parfois un travail difficile. Elle a aussi ajouté que les ÉMR ont toujours soumis les rapports à la RTAM, en français et en anglais, même si ceci n'était pas une exigence.

Guy Gagnon a remercié Sean et Linda d'être venus répondre à toutes nos questions.

Jocelyne Fraser et Lucille Daudet-Mitchell ont présenté le tableur comparant la structure au présent des ÉMR avec la structure proposée par la RTAM et les changements nécessaires à nos procédures, si on décide de rester avec la RTAM. (Voir le tableur en annexe)

Jocelyne Fraser – Émilie Boille-Bissonnette : Que le chapitre des ÉMR continue leur affiliation comme membre de la RTAM et que nous facilitons la transition vers la nouvelle association avec la RTAM.

Adoptée

7. **Club de lecture francophone –** On peut s'inscrire pour cette activité utilisant le site WEB de la RTAM. Ce club est un groupe d'intérêt spécial de la RTAM.

8. **Rapports** –

a) de la présidente – Jocelyne Fraser a présenté son rapport. (Voir Annexe)

b) de la trésorière – Mimi Iafolla a présenté son rapport. Le total en caisse est de 461,36$ à la fin mars 2024. (Voir Annexe)

Mimi Iafolla – Isabelle Garand : Que le rapport de la trésorière soit adopté tel que présenté.
Adoptée

c) de communications (site Web, publicité et Meet-Up) - Lucille Daudet-Mitchell a présenté son rapport. Elle a mentionné la pancarte avec le code QR pour accéder au site WEB qui est une nouveauté qu'on a utilisée à notre kiosque lors des conférences des enseignantes et enseignants au mois d'octobre 2023. On l'utilise pour informer les enseignant(e)s qui ne sont pas à la retraite que nous existons.

Lucille a pris un moment pour familiariser nos membres avec l'appli Meet-Up. Meetup.com est le site pour trouver une liste d'activités en anglais. On essaie de créer un site Meet-up pour les francophones de 55 ans et plus. On espère de lancer la première activité au mois de juin 2024. (Voir Annexe)

d) de la RTAM – pas de rapport

e) de Francofonds des ÉMR – Robert Daigneault a présenté son rapport. Il nous a partagé qu'il y a 38 643,16 $ dans notre compte. Il a partagé qu'on a revu comme CA les critères de nos bourses et on s'est aligné avec les autres bourses de Francofonds.

Robert a expliqué le système de choix pour les lauréats(e)s de nos bourses qui est fait par numéro, pas nom. Robert, Jocelyne, Gisèle et Marc ont fait partie du comité pour trier les demandes et pour faire la sélection des lauréats. Parmi les candidats proposés pour gagner les bourses, les gagnants de nos bourses ÉMR ont été choisis. Nos lauréats sont Adrien Sineux et Chantal Boulet qui ont reçu une bouse de 1000$ chacun(e) (750$ de notre compte et 250$ de Francofonds). (Voir Annexe)

f) Des bénéfices de la RTAM – Robert Daigneault a présenté son rapport verbal. Il a réitéré que toutes les informations importantes se trouvent sur le site WEB de la RTAM.

9. Élections –

a) Élection du/de la président.e d'élections – Lucille Daudet-Mitchell propose Guy Gagnon comme présidente d'élections. Guy accepte.

Lucille Daudet-Mitchell – Dénis Clément: Que Guy Gagnon devienne président d'élections.
Adoptée

b) Nominations – Guy a fait la lecture des membres qui se présentent au Conseil d'administration 2024-2025 pour un autre terme, même si le CA n'existera plus dans le même format. Ces membres sont Gisèle Grégoire, Lucille Daudet-Mitchell, Robert Daigneault, Jocelyne Fraser, Patricia Thibodeau et Corinne Barrett DeWiele. Gisèle Poirier s'est ajoutée à la liste.

Guy a déclaré élue par acclamation les membres proposés.

Dénis Clément – Émilie Boille-Bissonnette : Que les membres proposés gèrent les activités des ÉMR pour l'année 2024-2025.

Adoptée

Guy a proféré un grand merci du fond du cœur à tous les membres du CA pour tout leur travail. Il a dit aussi qu'on apprécie les activités proposées et organisées par le CA.

10. Rétroaction des sorties 2023-2024 et suggestions d'activités et sorties 2024-2025

Le CA des ÉMR a affiché la liste des activités proposées l'année passée (en avril 2023 pour 2023-2024) au lieu de refaire la liste de zéro. Les membres présents à l'AGA ont revu la liste durant le dîner afin d'offrir d'autres suggestions et de signaler les activités qui sont importantes à entreprendre en 2024-2025. (Voir annexe)

Cinémental – Henri Dupuis – Il a invité tous les membres présents à l'AGA de Cinémental, le 14 mai 18h 30 au club Éclipse. Il a annoncé les films que Cinémental présente cette année avec les lieux d'écoute. Pour ceux qui s'intéresse, consulte le site WEB : cinemental.com

11. Remerciements et cadeaux d'adieu – reconnaissance des membres du CA qui nous quittent : Jocelyne Fraser a remercié Rose-Marie Iafolla et Marc Beaudry pour leurs contributions pendant de nombreuses années au CA des ÉMR et elle leur a donné un petit cadeau de remerciement.

Jocelyne Fraser a remercié les membres des ÉMR qui ont participé aux activités de cette année ainsi que les membres du CA qui les ont organisées.

12. Levée de la séance

Odette Delisle : Que la séance soit levée à 12 h 12.

La présidence a déclaré l'AGA des ÉMR close à 12 h 12.

ANNEXE de l'item 3 – In Memoriam

IN MEMORIAM

Décès d'éducatrices et d'éducateurs en **2023**

Gabrielle Beauchamp Jahn	**15 mars 2023**
Roger Vermette	**19 mars 2023**
Ronald Perron	**26 avril 2023**
Shirley Desrosiers	**27 avril 2023**
Marcel Lizotte	**22 mai 2023**
Julien Allard	**23 mai 2023**
Philippe Dufort	**18 juin 2023**
Paul Desrosiers	**27 juin 2023**
Gérald Rey	**19 juillet 2023**
Monique Allard	**29 juillet 2023**
Thérèse Croteau	**14 août 2023**
Robert Hague	**5 septembre 2023**
Armand Bédard	**24 septembre 2023**
Hortense Wilcott	**27 septembre 2023**
Jeannette Ruest	**le 26 novembre 2023**
Edgar Freynet	**28 décembre 2023**
Hélène Clément	**2 janvier 2024**
Sr. Hélène Rousseau	**le 10 février 2024**
Lucien Lussier	**le 20 février 2024**

Éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite

Jeunes de cœur, riches en expérience!

ANNEXE de l'item 6 – Point fixe – Discussion avec la RTAM

	Présentement	Rester avec RTAM	Quitter RTAM Incorporer	Quitter RTAM Indépendant
Statuts	Nous sommes responsables à l'AGA de faire nos propres changements Poste de trésorier Cotisation une fois par année mais aucune cotisation a été collecté en 2023	Nous sommes responsables à notre réunion annuelle de faire des changements Le comité révise les Statuts (2024-25) pour refléter la nouvelle structure (changer rôles du comité, enlever trésorier) et présenter les changements lors de la prochaine réunion annuelle en avril 2025 Le comité désigne deux personnes pour la communication officielle avec RTAM pour les activités et les dépenses Aucune cotisation	Selon la loi de l'incorporation	Aucune structure légale
AGA	5 avril 2024- Assemblée générale annuelle (AGA) fonctionne régulièrement	Réunion annuelle (RA) se tient pour donner le bilan de l'année, choisir des membres au comité, amender les statuts et discuter des activités	Selon les lois	Aucune obligation
Elections	2024 Élections des membres du CA	C'est à nous de décider si nous voulons faire des élections (Réviser les statuts)	Selon les lois	Aucune obligation
Membres directeurs	Assurance pour les membres de RTAM mais pas les membres du conseil d'exécutif	Membres de RTAM et les membres du comité sont assurés	Acheter l'assurance	Acheter l'assurance

Site Web	Gérer notre site Web	On garde et gère notre site pour environ un an pendant la période de transition Il y aura un lien pour notre site Web sur le site Web de RTAM Annoncer nos activités sur site Web RTAM RTAM envoie les communications à nos membres Voir toutes les activités des chapitres sur le site Web de RTAM	Gérer leur propre site Web et assumer les coûts	Gérer leur propre site Web et assumer les coûts
Inscrire les membres	Chaque membre doit s'inscrire auprès des ÉMR Maintenir notre liste de membres	Chaque membre doit s'inscrire auprès de RTAM RTAM Membership profile sera en Français et Anglais Informer et appuyer les membres afin de remplir le formulaire d'inscription à RTAM RTAM a le droit légal à notre liste. Nous appartenons à RTAM	Propre inscription La liste des membres appartient à RTAM S\O	Propre inscription La liste des membres appartient à RTAM S\O
Compte de banque	Gérer notre propre compte de banque auprès de Caisse Groupe Financier avec deux de trois signataires Chaque dépense est approuvée par le	RTAM administres nos finances selon nos directives Chaque dépense est approuvée par le comité à la suite d'une motion Payer les activités par virement électronique ou chèque auprès de RTAM	RTAM informe Agence de Revenu Canada (ARC) au sujet du compte de banque à la suite de la vérification financière de RTAM Gérer leur propre compte de banque	RTAM informe ARC au sujet du compte de banque à la suite de la vérification financière de RTAM et le comité pourraient être vérifier par ARC Gérer leur propre compte de banque mais

	conseil à la suite d'une motion Payer les activités par virement électronique ou chèque auprès des ÉMR Faire demande deux fois par année pour des octrois de fonctionnement Fermer le compte à la Caisse et transférer la solde de notre compte à RTAM (Prévue entre avril et août)	RTAM donne 500$ annuellement pour notre fonctionnement sans faire de demande	Obtient un numéro d'entreprise et taxes	sans assurance. Le/La président.e et le\la trésorière y sont personnellement responsables
Francofonds Bourses	Fonctionnement actuel continue	Fonctionnement actuel continue	S\O	S\O
Bulletin de nouvelles	Envoyer aux membres deux fois par année	Envoyer aux membres deux par année par le sytème de RTAM	Selon leur fonctionnement	Selon leur fonctionnement
In Memorium	On prépare notre propre liste	RTAM a une liste et nous pouvons y ajouter nos noms et aussi la mettre sur notre site	Selon leur fonctionnement	Selon leur fonctionnement
Échéancier	Informer les membres à l'AGA, le 5 avril 2024	Informer les membres des changements de la structure et faciliter l'inscription à RTAM	Selon leur fonctionnement	Selon leur fonctionnement

Éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite

Jeunes de cœur, riches en expérience!

ANNEXE de l'item 8a – Rapport de la présidente des ÉMR 2023

Depuis son existence, les ÉMR organisent diverses activités enrichissantes et fort intéressantes. Ce qui répond à notre mandant de promouvoir les intérêts sociaux et culturels des membres et autres enseignants à la retraite. Cette année n'a pas fait exception!
Voici les activités depuis notre dernière AGA :
***le 18 mai 2023** : Visite du Royal Museum of Aviation of Western Canada suivit s'un dîner au restaurant Olive Garden (18 participants)
***le 25 juin 2023** : Pique-nique au parc de Grande Pointe avec une randonnée dans le bois le long de la rivière Seine et quelques participants ont joué aux fers à cheval. (21 participants)
Le 21 septembre 2023 : Visite à la Maison de Gabrielle-Roy suivit d'un dîner à la brasserie Kilter (17 participants)
Le 16 novembre 2023: Tournée guidée du Leaf au Parc Assiniboine suivit d'un dîner au restaurant Gather Craft Kitchen & Bar (16 participants)
Le 14 décembre 2023: Brunch de Noël au Canad Inn Parc Windsor où l'on a profité de l'occasion pour chanter les chants traditionnels du temps des fêtes, dirigés par Bruce Waldie qui nous a accompagné au clavier. (48 participants)
Je tiens à remercier chacun des membres qui siège au Conseil exécutif des ÉMR qui a organisé au moins une activité.

Comme présidente, j'ai assisté à 2 réunions virtuelles de présidence de Chapitres convoquées par RTAM. Il y a eu une réunion spéciale de consultation au mois de décembre pour notre Chapitre des ÉMR afin de discuter de la restructuration et remaniement du fonctionnement des chapitres. Nous étions parmi les 3 premiers groupes à être consulter. Présents à cette réunion furent Sean Seywright, le directeur exécutif de RTAM; Linda Blair, présidente de RTAM; Dianne Casar coordonnatrice de RTAM, moi-même, Lucille Daudet-Mitchell et Gisèle Grégoire. Nous avons discuté des changements proposés et de leur impact sur notre fonctionnement. Nous avons pu exprimer nos préoccupations et poser des questions sur la manière dont nous pourrions intégrer ces changements dans notre façon de fonctionner avec l'appui de RTAM. Ce fut une rencontre très positive et nous sommes reparties rassurées que ces changements nous étaient bénéfiques.

À l'automne 2023, pour la première fois, les ÉMR ont pu offrir 2 bourses de Francofonds de 1000$ a deux candidats de l'Université de Saint-Boniface selon nos critères. Robert, Gisèle, Marc et moi-même ont fait partie du comité de sélection des lauréats. Nos deux récipiendaires sont : Adrien Sineux et Chantal Boulet.

Au mois de décembre, les ÉMR ont signé une entente avec le Club Éclipse'79 Inc. pour l'utilisation des locaux du 255 ave de la Cathédrale en vigueur le 1er janvier 2024. Nous pouvons tenir nos rencontres et des activités sociales et culturelles sans frais. Nous avons Marc Beaudry qui est un membre du conseil d'administration du Club et aussi membre des ÉMR qui est responsable d'ouvrir et fermer les portes de l'édifice lors de nos activités. Merci Marc!

Éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite

Jeunes de cœur, riches en expérience!

Pour 2024-2025, les membres suivants sont toujours prêts à prendre place au Conseil d'administration: Patricia Thibodeau, Gisèle Grégoire, Jocelyne Fraser, Corinne Barrett DeWiele, Lucille Daudet-Mitchell, et Robert Daigneault. Cette année, on doit donc élire deux autres membres au CA.

J'aimerais remercier tous les membres du CA pour leur dévouement, leur participation, leur disponibilité et leur travail exceptionnel cette année. Un merci spécial à deux de nos membres du CA qui quittent leur poste :

*Mimi, merci pour ton travail comme trésorière depuis les 5 dernières années. Tu étais toujours prête à aider avec nos activités du mois. C'est toi qui accueillais les gens avec ton beau sourire et les étiquettes pour notre nom. Merci beaucoup pour ta contribution à notre organisme.

*Marc, depuis 6 ans tu sièges comme conseiller au CA. Nous avons beaucoup apprécié ta sagesse, tes réflexions et ton sens de l'humour lors de nos réunions. Un gros merci pour ta contribution au conseil d'administration des ÉMR.

Enfin, merci aux gens qui ont participé à nos activités de cette année. Continuons à participer en grands nombres. Merci aussi pour vos suggestions des diverses activités proposées pour nos sorties de groupes. Ça nous aide beaucoup à l'organisation de ces sorties. Continuons à demeurer jeunes de cœur et riches en expérience!

Rapport soumis par Jocelyne Fraser, présidente des ÉMR
En ce 5e jour d'avril 2024

Éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite

Jeunes de cœur, riches en expérience!

ANNEXE de l'item 8b – Rapport de la trésorière – AGA 2024

Rapport financier ÉMR- le 31 mars, 2024			
Encaisse du 14 avril, 2023	**Débit**	**Crédit**	**Solde**
Compte-chèques			724.95 $
Dépôt à terme			0 $
Total en caisse			**724.95 $**
Recettes			
Cotisations des membres		90.00$	
RTAM – 1 octroi		250.00$	
Montant que les participants ont payé pour le repas de l'AGA du 14 avril 2023		675.00$	
Montant que les participants ont payé pour le musée d'aviation		462.50$	
Dons pour Royal Aviation Museum of Western Canada		54.00$	
Montant que les participants ont payé pour le Leaf		440.00$	
Montant que les14 participants ont payé16.00$ pour l'AGA du 5 avril 2024		224.00$	
Total		**2195.50$**	
Dépenses			
Lucille Daudet Mitchell (2 cadeaux pour remercier Guy Gagnon et Jean Maurice Lemoine) 2023-04-15	100.00$		
Patricia Thibodeau (paiement pour le Club Éclipse) 2023-05-02	150.00$		
Musée d'aviation 2023-05-25	457.62$		
Muriel Dupuis (paiement pour le site web) 2023-05-19	162.50$		
Gérard Massé (site web) 2023-05-27	56.01$		

Éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite

Jeunes de cœur, riches en expérience!

Rapport financier ÉMR- le 31 mars, 2024			
Le Café Rencontre (paiement pour le repas de l'AGA) 2023-06-20	641.16$		
GPHA 2023-06-15 (pique-nique à Grande Pointe)	50.00$		
Royal Aviation Museum of Western Canada 2023-08-01	54.00$		
Lucille Daudet Mitchell (pancarte de recrutement) 2023-10-04	25.92$		
Muriel Dupuis (site web) 2023-10-04	150.00$		
Leaf Assiniboine Park Conservancy	362.00$		
Gisèle Grégoire (dépôt pour le Leaf)	100.00$		
Lucille Daudet Mitchell (Micro soft)	122.08$		
Bruce Waldie (repas au Brunch de Noël)	27.80$		
Total des dépenses:	**2459.09$**		
Encaisse le 31 mars, 2023			
Compte-chèques			$461.36
Dépôt à terme			
Total en caisse			**461.36**

Rapport soumis par Rose-Marie Iafolla le 5 avril 2024

Éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite

Jeunes de cœur, riches en expérience!

1. **Pancarte de recrutement :** Lors de la conférence des ÉFM, Jocelyne Fraser, Gisèle Grégoire et Marc Beaudry sont allés jaser avec les enseignants au kiosque des ÉMR. Cette pancarte a permis aux enseignants d'accéder le site Web. Plusieurs enseignants n'étaient pas au courant des ÉMR. Deux enseignants se sont inscrits comme futurs membres.

2. **Virement électronique** : 95% des membres utilisent le virement électronique pour payer les frais d'une activité.

3. **Bulletin des nouvelles** : Un numéro a été publié en juin 2023.

4. **Mise à jour de la liste des membres** : Nous avons 244 membres et 53 partenaires pour un total de 297 membres.

5. **Site Web** : Les photos des activités ainsi que les résumés sont affichés.

6. **Meetup** : C'est un site international qui facilite le regroupement des gens. Le but de créer un groupe sur Meetup est de rejoindre les jeunes retraités. Les ÉMR ont obtenu une subvention de Francofonds (500$) afin de payer la cotisation pour deux ans. La FAFM ainsi que Sports en français sont intéressés de travailler ensemble avec les ÉMR pour établir ce groupe francophone d'ainés 55 et plus. Le groupe s'appellera **Méga-phone.** Un comité directeur sera établi en avril. Les membres sont invités d'organiser des activités physiques, sociales ou culturelles**.** Nous visons une première activité en juin 2024.

Rapport soumis par Lucille Daudet-Mitchell le 5 avril 2024

Éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite

Jeunes de cœur, riches en expérience!

Deux bourses d'études de 1 000$ ont été remises cette année au nom du fond des ÉMR de Francofonds. Félicitations à nos deux récipiendaires, Chantal Boulet et Adrien Sineux.

Les critères des deux bourses sont les suivants:

Bourse #1
Le candidat ou la candidate poursuit ses études en français dans le domaine d'éducation et cherche à mettre ses expériences et ses compétences au service de futures générations d'élèves francophones

Bourse #2
Le candidat ou la candidate poursuit ses études en français dans le domaine d'éducation et cherche à mettre ses expériences et ses compétences au service de futures générations d'élèves francophones. Cette bourse vise particulièrement les futur.e.s enseignant.e.s venant d'un pays hors du Canada.

Le solde de notre fonds ÉMR au 31 août 2023 était de 38 643,16$.

Merci,
Robert Daigneault

Nouvelles activités suggérées pour 2024-2025	**Activités rehaussées comme importantes de la liste de 2023-2024**	**D'autres activités suggérées de la liste de 2023-2024 qu'on n'a pas accompli jusqu'à date**
Jouer aux quilles	Cinémental au mois d'octobre (X3)	Retourner à l'église Orthodoxe ukrainienne et/ou de Cook's Creek
Jeux de société/jeux de cartes	Pinawa – sentiers, barrage, restaurant, pétroformes en route (X 2)	Musée des dinosaures à Morden
Aller à Batoche	Visite de Candace Lipischak, artiste métisse et dîner à Providence	Randonnée en vélo
Peinture – style <paint night> ou autre genre (création de couronnes de Noël – et vin?)	Partie de baseball des Goldeyes – série francophone	WAG
Concert – Blés au vent 26 mai 14h CPFM	Musée des costumes – Centre-Ville derrière le musée de la Nature	Cueillette des fraises
Musée à Saint-Pierre, gallérie d'art, etc.	La monnaie royale	Musée des automobiles à Headingley
	Jardin de la paix	Musée Dalnavert
	Tubing – Rivière aux Rats, BBQ chez Dénis Clément	Tournée des gourmets
	Cinéma sous les étoiles l'été, jeudi	Microbrasserie en vélo
	Suivre une formation de l'animation du conte et offrir de lire dans les écoles en février (mois de la lecture)	Colonie Crystal Springs ou une autre colonie
	Filmfest à Willow Bunch randonée en autobus	Pow Wow Réconciliation
	Prairie Dog Central	Tournée à pied de Saint-Boniface, Market Square, Point Douglas (Tourisme Riel)
		Maison des Artistes – vernissage de Colette Balcaen
		Fort Whyte